

Avis de constitution

SOCIETE « OASIS PHARMA SARL »

Siège Abidjan Cocody Faya, cité ATCI, Ilot : 24, lot :  
169-1, Lot 169-1, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OASIS PHARMA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l' Etranger :

- Production et commercialisation de produits et d'intrants pharmaceutiques
- Importation et distribution de produits pharmaceutiques

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Faya, cité ATCI, Ilot : 24, lot :  
169-1, Lot 169-1, Ilot 24

Dirigeant(s) M AKAHI KOMENAN SAINT PAUL VENCESLAS  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04821 du 25/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26362/GTCA/RC/2025 du 25/04/2025

